

SYNTHÈSE « PORTER À CONNAISSANCE » DE L'ÉTAT

Version du 6 octobre 2014

LE « PORTER À CONNAISSANCE » DE L'ÉTAT

- Les services de l'Etat ont remis au Syndicat Mixte du SCOT du Sud Vienne un rapport de leur « Porter à Connaissance », assorti d'annexes en octobre 2014.

Ce « Porter à Connaissance » a pour objectif d'informer les élus:

- **des dispositions législatives et réglementaires relatives aux schémas de cohérence,**
- **des dispositions particulières applicables au territoire du Sud Vienne**
- **des études produites par les services de l'Etat**



THÉMATIQUES ABORDÉES DANS LE PAC

- Milieu naturel et biodiversité
- Patrimoine naturel et bâti
- Eau : ressource, qualité et pollution
- Air, sol et sous-sol, autres ressources, qualité et pollution
- Risques et nuisances
- Espaces agricoles et forestiers
- Habitat et population
- Mobilité et déplacements
- Activités économiques, industrielles et commerciales
- Equipements d'intérêt général
- Servitudes d'utilité publique
- Projets de l'Etat



COMPATIBILITÉ / PRISE EN COMPTE

Les SCoT doivent être compatibles avec :

- Les directives de protection et mise en valeur des paysages
- Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)
- Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE)
- Plan de Gestion des risques d'inondations (PGRI)

Les SCoT doivent prendre en compte:

- Les programmes d'équipement de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics
- Les schémas régionaux de cohérence écologique
- Les plans climat-énergie territoriaux
- Schéma Régional des carrières



ARTICLES L.110 ET L.121.1 DU CODE DE L'URBANISME

Le SCoT doit:

- Assurer la protection des différents milieux et paysages
- Mettre en cohérence les besoins avec les ressources du territoire
- Contribuer à la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol
- Prévenir les pollutions et les nuisances de toutes natures
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement
- Permettre d'assurer la sécurité et la salubrité publique, la prévention des risques naturels prévisibles

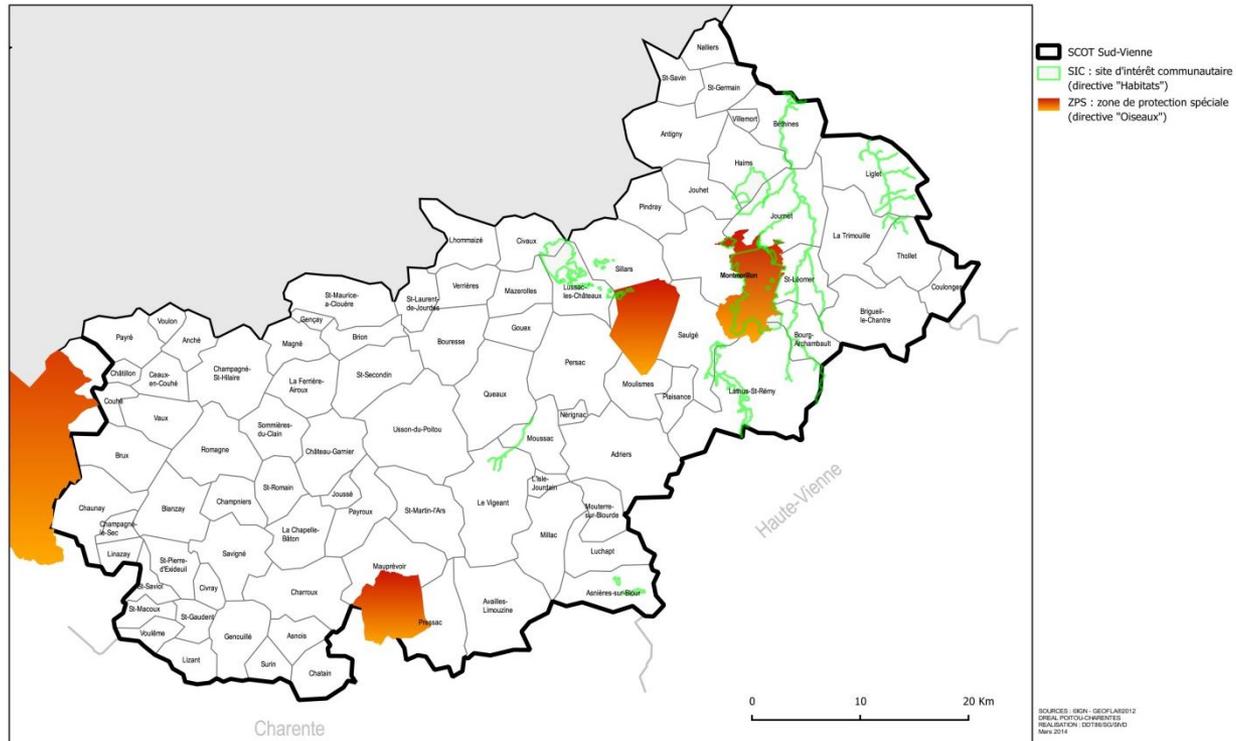
Gérer le sol de façon économe et équilibrée en prenant en compte les points précités



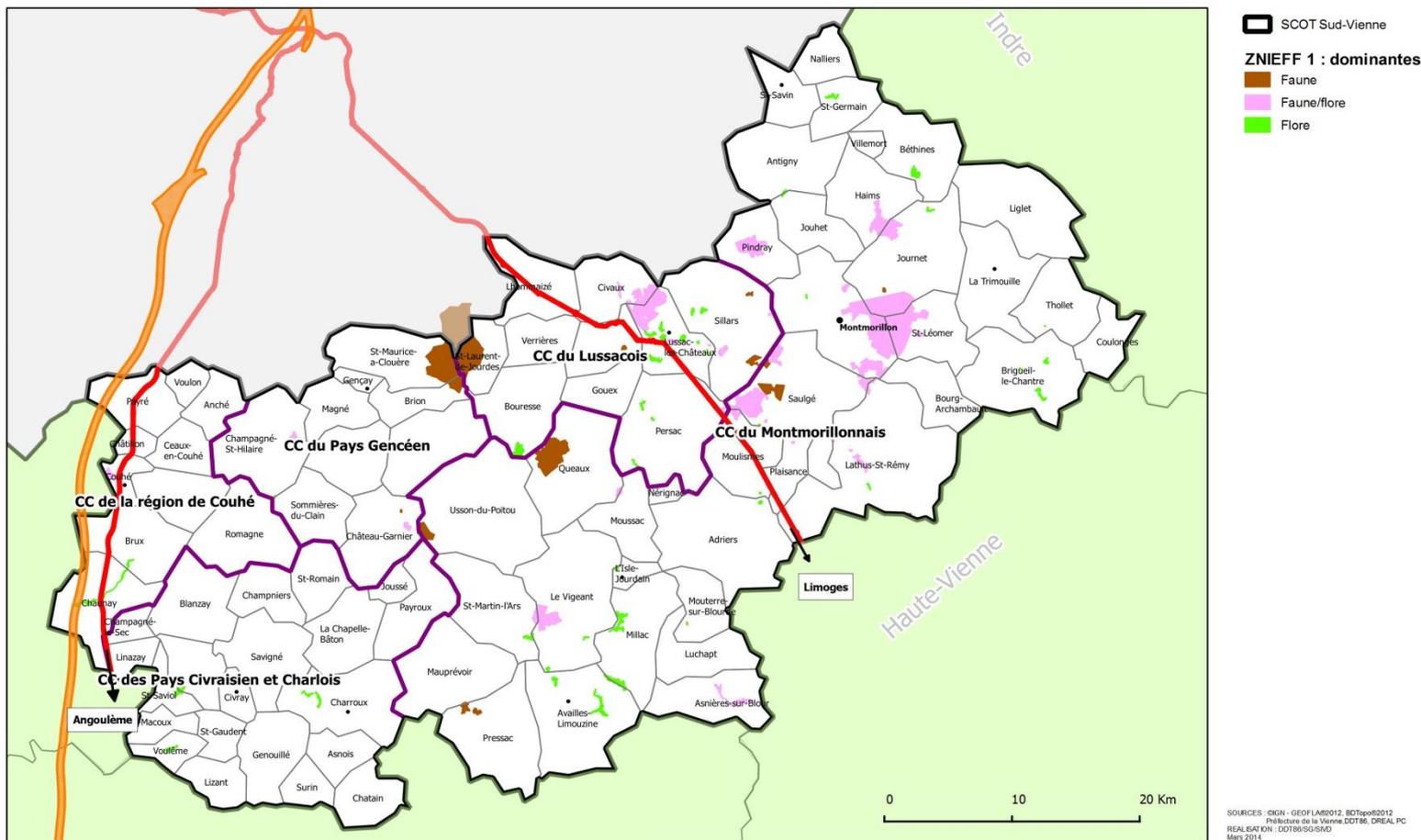
MILIEU NATUREL ET BIODIVERSITÉ

Plusieurs zones protégées sur le territoire :

- Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- 3 sites NATURA 2000 issus de la directive « oiseaux »
- 9 sites NATURA 2000 issus de la directive « Habitats, faune, flore »



- 80 ZNIEFF (Zones d'intérêt écologique, faunistique et floristique) type 1



- 12 ZNIEFF type 2
- Des ENS (Espaces Naturels Sensibles)
- 3 ZICO (Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux)
- 12 arrêtés de biotope



PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

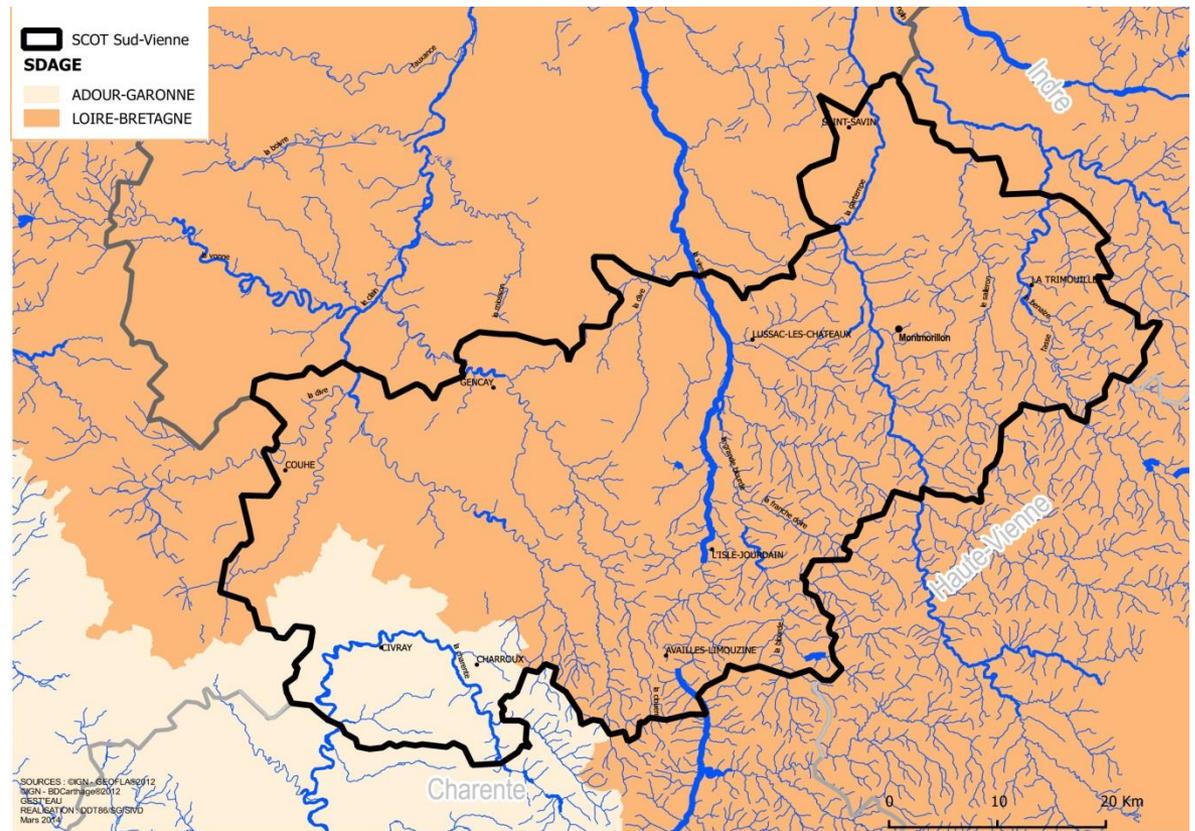
- Les **entités archéologiques du territoire**
- Les **ZPPA** (Zone de Présomption de Prescription Archéologique)
- **4 sites classés, 8 sites inscrits**
- **104 monuments classés ou inscrits**
- 2 communes concernées par une **ZPPAUP** (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)
- 1 **AVAP** en cours (Aire en mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)
- 1 **Pays d'Art et d'Histoire**
- **Paysage**: 4 ensembles paysagers



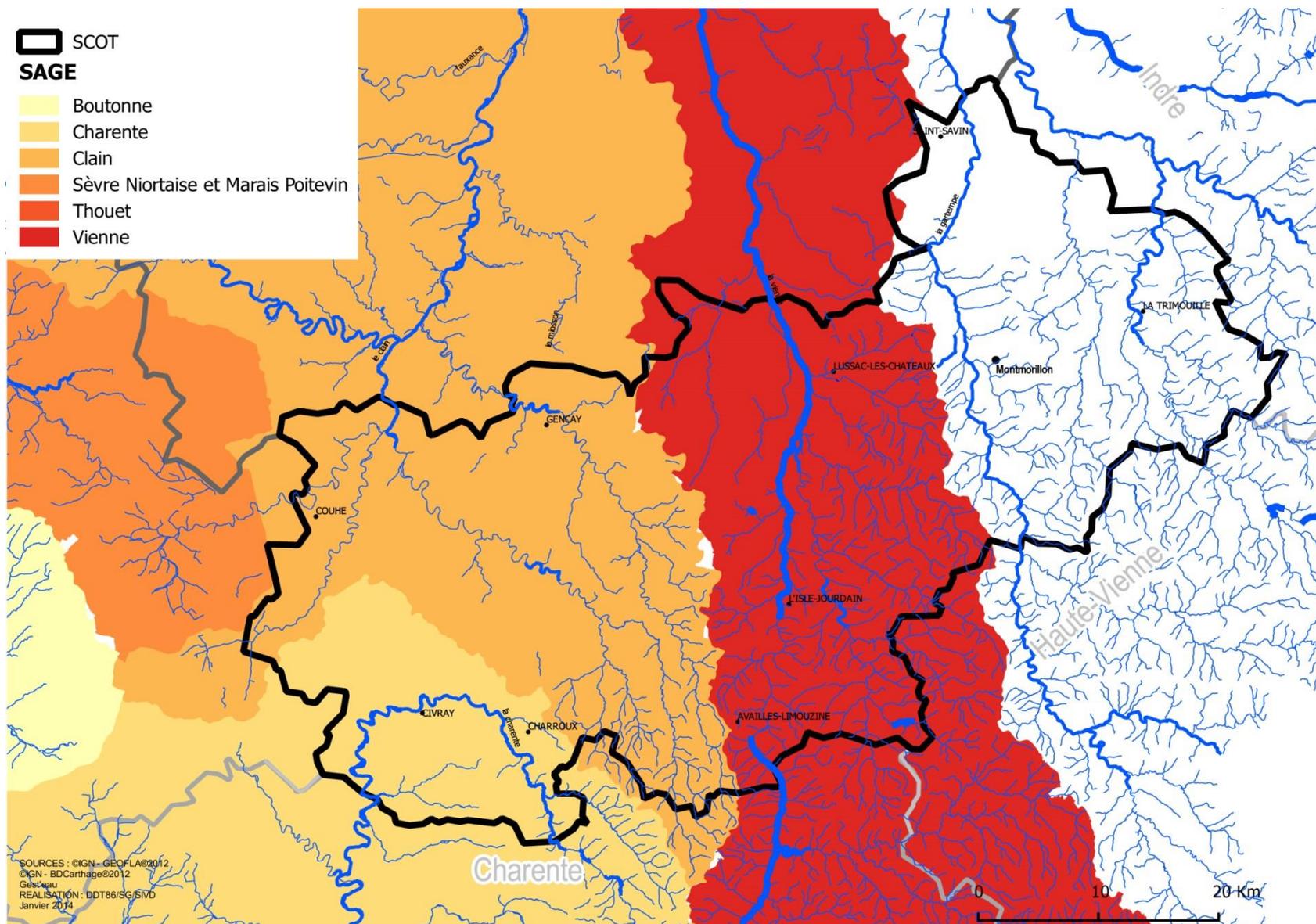
EAU

- les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux:

Carte des SDAGE
Sud Vienne:



Carte des SAGE Sud Vienne:



AIR

Plusieurs outils ont été développés, et notamment les schémas et plans suivants:

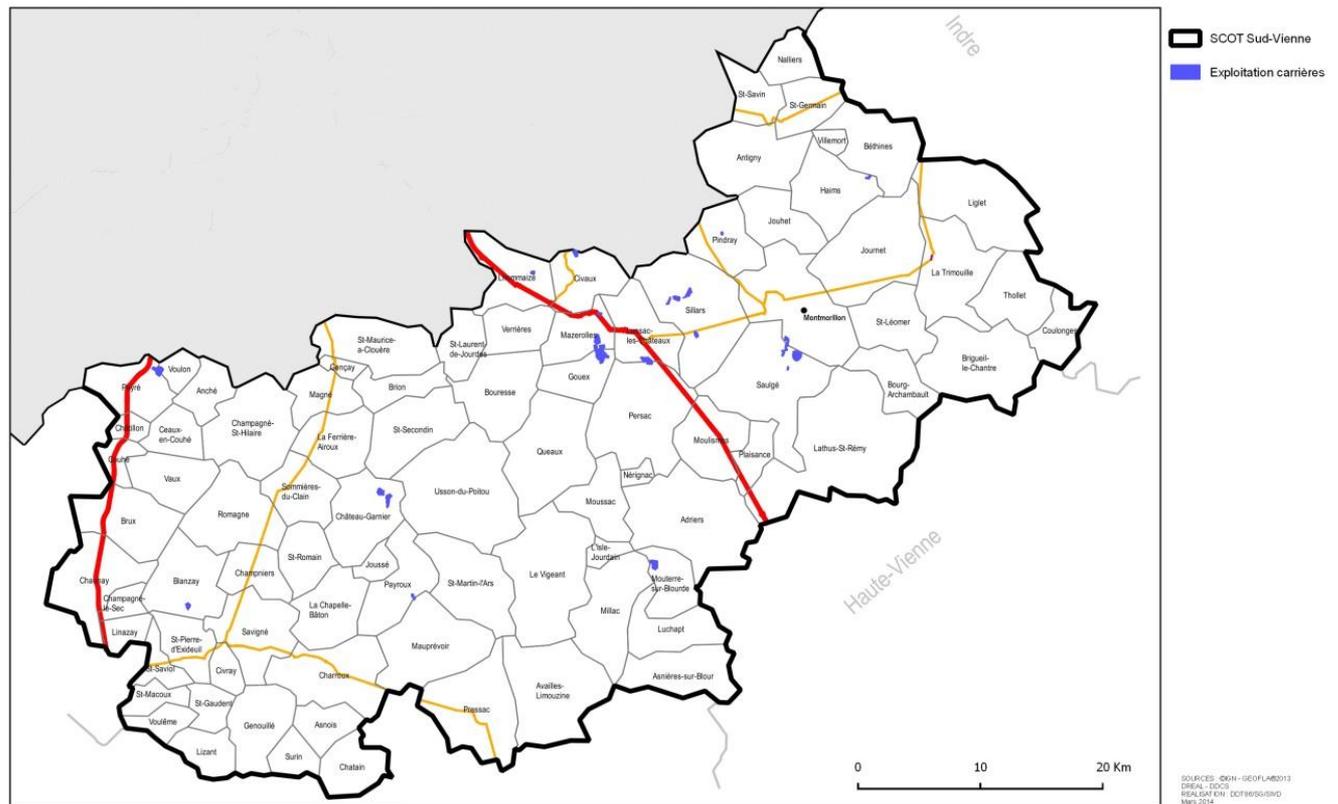
- Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE)
- Le Schéma Régional Eolien (SRE)
- Le Plan Climat du Conseil Général de la Vienne



CARRIÈRES

- Schéma Départemental des carrières de la Vienne: il définit les conditions générales d'implantation des carrières dans le département.

Exploitation des carrières sur le territoire du SCoT:



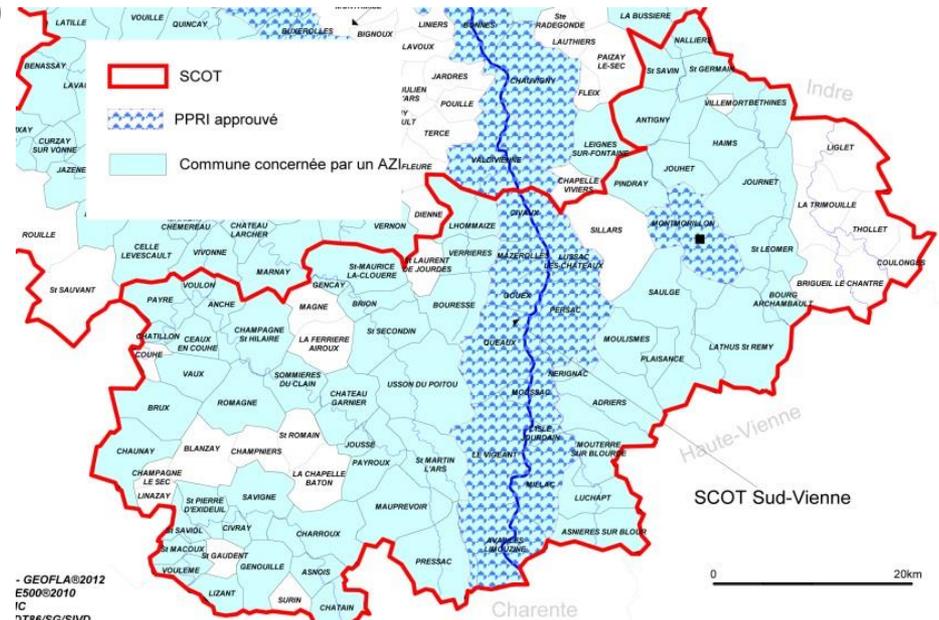
POLLUTION DES SITES

- Sites pollués ou potentiellement pollués , appelant une action des pouvoirs publics (**BASOL**). Deux sites classés en BASOL sur le territoire du SCoT
- Inventaire des anciens sites industriels et activités de services (**BASIAS**). Sont recensés toutes les usines, les dépôts de carburant...

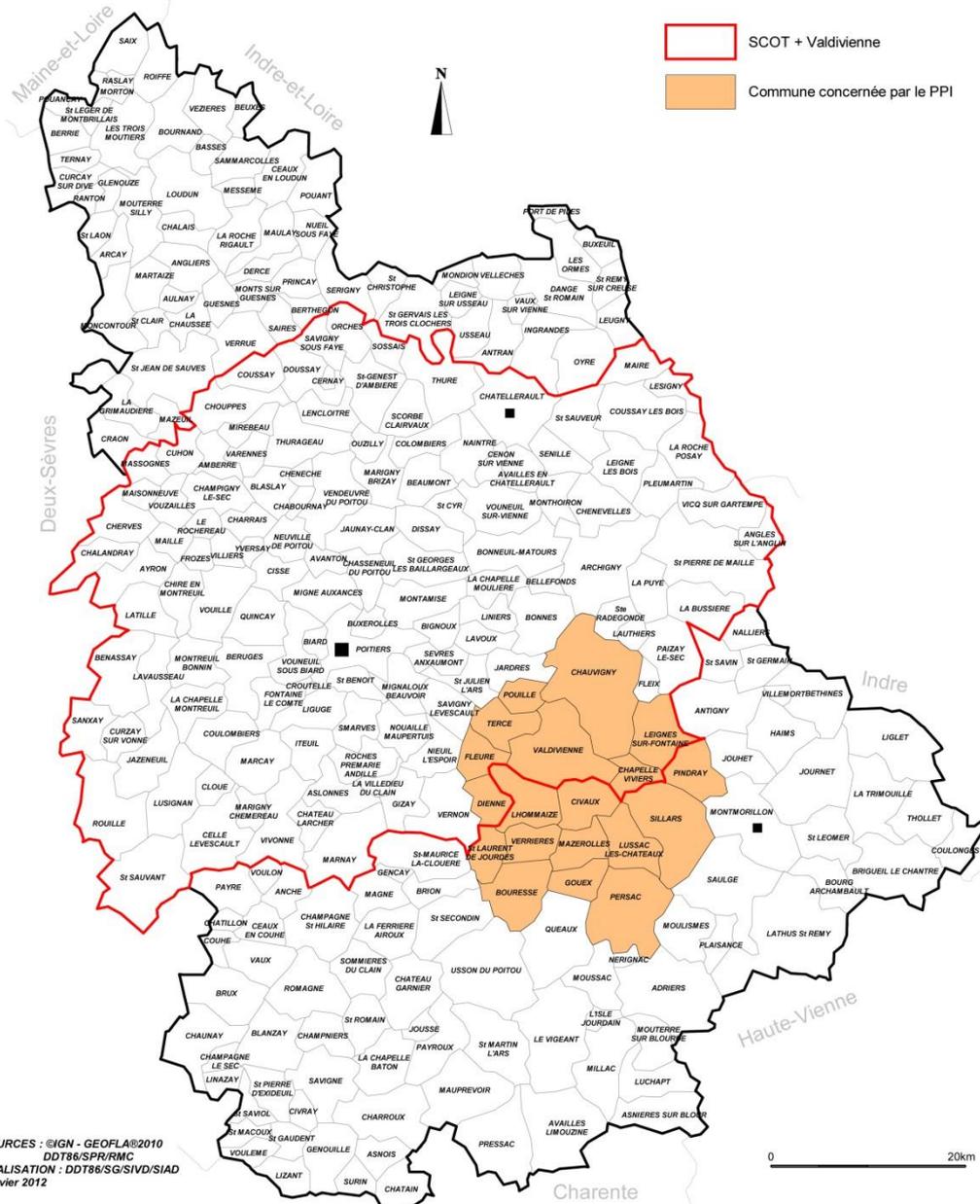


RISQUES

- **Information préventive:** dossier départemental des risques majeurs (DDRM), document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)
- 12 communes sont concernées par un **Plan de Prévention des Risques Naturels:**
- **Inondations:** atlas des zones inondables (ci-dessous) , plan de gestion des risques d'inondation (PGRI)



Plan particulier d'intervention Civaux



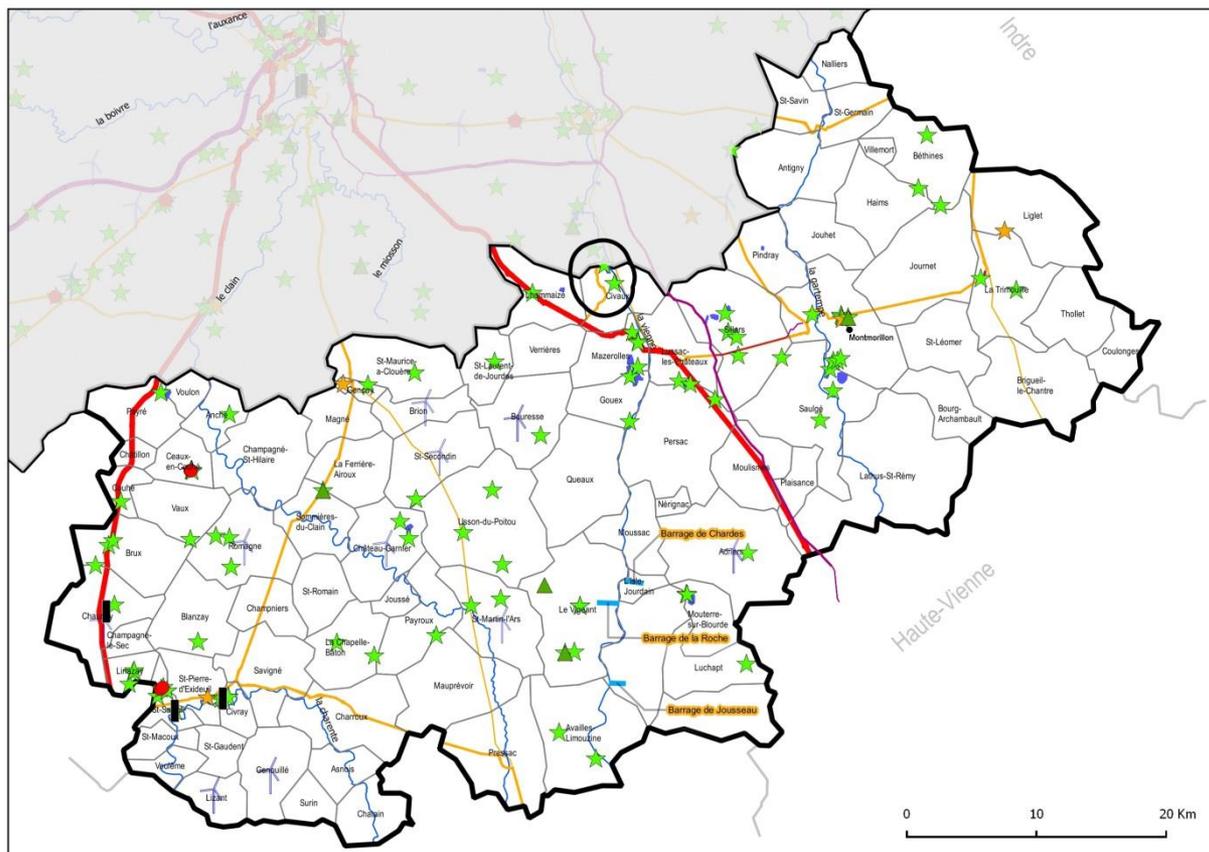
SOURCES : ©IGN - GEOFLA©2010
 DDT86/SPR/RMC
 REALISATION : DDT86/SG/SVD/SIAD
 Janvier 2012



○ Installations classées pour la protection de l'environnement, nucléaire, TMD

SCOT Sud-Vienne

Installation classée (ICPE), barrage, centrale nucléaire de Civaux et TMD (route et gaz)



- barrage
- ▭ Zone de 2 Km autour de la centrale nucléaire de Civaux
- ICPE
 - ▬ Tour aéroréfrigérante
 - Installation classée faisant l'objet d'un porter à connaissance (PAC)
 - ⚡ Parc éolien
 - Exploitation carrière
 - Installation classée soumises à autorisation, relevant du programme national RSDE
 - ▲ Autorisation
 - ▲ Seveso
 - Installation classée (SEVESO et autorisée)
 - ★ Autorisation
 - ★ Enregistré
 - ★ Seveso
- TMD
 - Canalisations de Gaz
 - Autoroute
 - Autre
 - Départementale
 - Nationale

0 10 20 Km

SOURCES : IGN - GEOFLAB2013
DREAL - DDCS - BRV - EDF - SDF
REALISAT ION - DDT8650/SAD
Mars 2014



LES PROJETS DE L'ÉTAT

- **LGV Sud Europe Atlantique (SEA):** s'inscrit dans le programme prioritaire de 2000 km de lignes nouvelles à grande vitesse engagé par l'Etat d'ici à 2020. le tronçon Tours-Bordeaux traverse la Communauté de Communes de la Région de Couhé
- **LGV Poitiers-Limoges :** traverserait les Communautés de Communes du Lussacois et du Montmorillonnais
- **Doublement de la RN 147:** La mise à deux fois deux voies du tronçon compris entre Lhommaizé ouest et Lussac-les-Châteaux est proposé au CPER 2014-2020



« Porter à connaissance » disponible en intégralité
sur le site internet du SCoT Sud Vienne,
Rubrique : ressources documentaires

<http://www.scot-sudvienne.fr/>

